

CELIAPP collectif



ÉPARGNE ET
RETRAITE COLLECTIVES

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT POUR L'ACHAT D'UNE PREMIÈRE PROPRIÉTÉ

Un pas de plus vers la propriété : commencez à épargner dès maintenant!

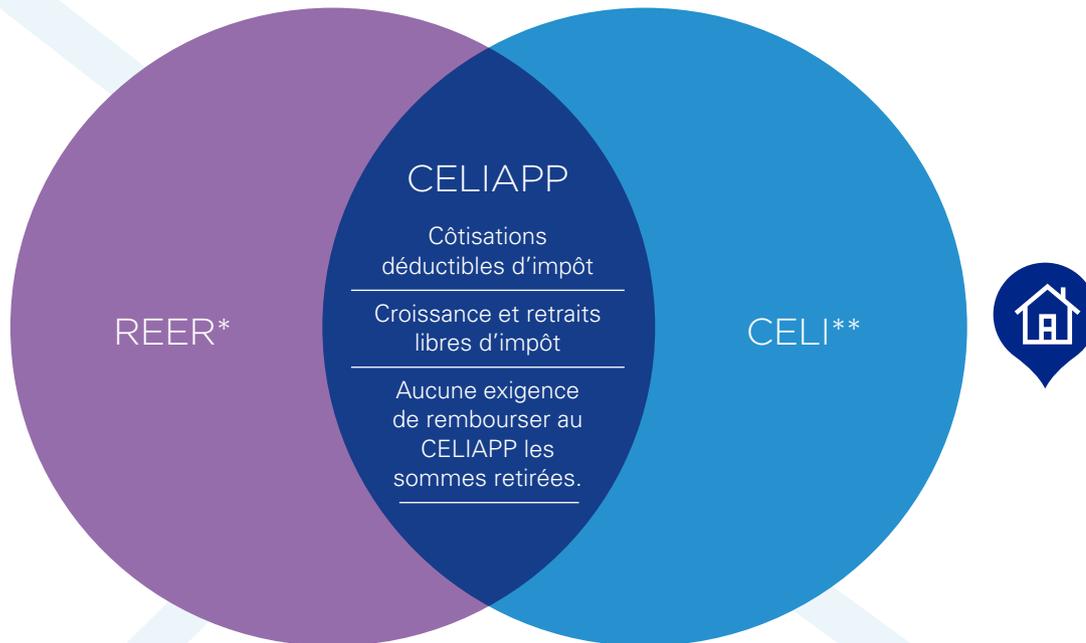


Voyez de quelle façon votre CELIAPP collectif vous permet de tirer le maximum des sommes investies. Comblar vos besoins d'épargne pour l'achat d'une propriété n'aura jamais été aussi simple!

CELIAPP :
le meilleur du
REER et du CELI

Alliant les avantages du REER et du CELI, le **CELIAPP vous permet d'épargner pour l'achat d'une propriété admissible** tout en réduisant votre revenu imposable et en générant des rendements à l'abri de l'impôt.

Vous pouvez ensuite utiliser les sommes accumulées pour financer l'achat ou la construction d'une propriété admissible sans devoir payer d'impôts sur les retraits et sans devoir rembourser les sommes retirées, contrairement au régime d'accession à la propriété (RAP).



*REER : Cotisations déductibles d'impôt

**CELI : Retraits libres d'impôt

Quel est le meilleur moment pour commencer à cotiser?

Dès maintenant, si vous projetez de faire l'achat d'une propriété dans les 15 prochaines années. Le plus tôt vous commencerez à cotiser au CELIAPP, le plus rapidement vous atteindrez votre objectif d'épargne et pourrez accumuler votre mise de fonds pour l'achat d'une propriété admissible. Avec le plafond annuel de cotisation de 8 000 \$, vous devez prévoir un minimum de 5 ans de participation pour atteindre le maximum de 40 000 \$ à vie.

Le moment venu, selon votre situation, il pourrait être possible de **maximiser votre mise de fonds en combinant différentes sources d'épargne.** Par exemple, si vous détenez un REER, vous pourriez retirer jusqu'à 60 000 \$ de celui-ci via le RAP. Vous pourriez également tirer parti de l'épargne disponible dans votre CELI, si vous en possédez un.

Vous n'achetez finalement pas de propriété? N'ayez crainte! Vous pourrez alors transférer l'épargne accumulée dans votre CELIAPP à votre REER sans incidence fiscale et sans effet sur vos droits de cotisations.

Avantages du CELIAPP collectif de iA Groupe financier



Cotisations et croissance de l'épargne à l'abri de l'impôt

Vos cotisations, la croissance de votre épargne et les retraits admissibles sont libres d'impôt.



Frais de gestion des fonds de placement généralement moins élevés

Donc plus d'argent dans vos poches en raison du pouvoir d'achat collectif.



Discipline d'épargne

Grâce aux retenues salariales.



Gestionnaires de fonds qui se démarquent dans l'industrie

Vaste gamme de fonds de placement pouvant convenir à tous les profils d'investisseurs.



Outils de planification faciles à utiliser

Calculateurs et simulateur de retraite en ligne pour répondre à vos divers besoins de planification financière.



Espace client et iA Mobile

Gérez vos cotisations et suivez le rendement de vos investissements dans l'Espace client ou sur votre téléphone intelligent (iA Mobile).

Caractéristiques du CELIAPP collectif

Admissibilité

Être résidente ou résident canadien d'au moins 18 ans et de moins de 71 ans et se qualifier en tant qu'acheteur ou acheteuse d'une habitation admissible. Consultez [les définitions](#) sur la page de l'Agence du revenu du Canada.

Revenus de placement et retraits

Libres d'impôt pour les retraits admissibles

Plafonds de cotisation¹

Annuel 8 000 \$

À vie 40 000 \$

¹ Lors d'un retrait, les droits de cotisation ne sont pas rétablis.

Report de cotisation

Possibilité de reporter un maximum de 8 000 \$ d'une année à l'autre

Période de cotisation

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

Options de placement et frais

Selon les modalités du contrat collectif

Retraits

Possibles en tout temps (des frais peuvent s'appliquer)

Terminaison

Le 31 décembre suivant le premier des événements suivants :

- La 15^e année de l'ouverture de votre premier CELIAPP;
- L'année où vous atteignez 71 ans;
- L'année qui suit votre premier retrait admissible.



Droits de cotisation

Accédez à votre dossier sur le site Web de l'Agence du revenu du Canada, à arc.gc.ca/mondossier pour vérifier vos droits de cotisation au CELIAPP. Évitez les cotisations qui excèdent le plafond de cotisation car elles sont assujetties à une pénalité de 1 % par mois.



Un accompagnement pour tous les moments

iA Groupe financier vous propose une offre complète de produits et services conçue pour répondre à tous vos besoins d'assurance, d'épargne et de gestion de patrimoine, et ce, à chaque étape de votre vie. Qu'il s'agisse d'accueillir un nouvel enfant, d'épargner pour un projet, d'acheter une maison, de faire fructifier vos investissements ou de protéger votre patrimoine, nous sommes là pour vous accompagner, aujourd'hui et demain.

ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** exerce ses activités.

1 800 567-5670 | ia.ca